



Paris, 11 Septembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2009 : Appel à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre du Budget

La Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR), seul Syndicat représentatif des médecins radiologues libéraux, a pris connaissance du projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2009.

L'application de ce projet impliquerait la disparition de la Commission de Hiérarchisation des Actes Professionnels (CHAP) et permettrait au Directeur de la CNAMTS, en cas de déclenchement du Comité d'alerte, de baisser unilatéralement, sans concertation, la valeur des actes ce qui est un mécanisme de pure gestion comptable de la médecine libérale.

La profession radiologique libérale a déjà eu à subir les effets dévastateurs du principe de la lettre-clé flottante, mise en place par Madame Martine Aubry. Son utilisation a été contre-productive par la baisse des investissements bloquant le développement d'une imagerie médicale de qualité, plus sûre, moins invasive au service des patients.

La FNMR rappelle que les médecins radiologues libéraux sont toujours prêts à faire des propositions et à adopter des mesures de maîtrise médicalisée des dépenses, comme ils viennent de le prouver récemment, mais n'accepteront plus, sans réagir, des mesures aveugles de maîtrise comptable.

La FNMR rappelle que les médecins radiologues libéraux se sont inscrits depuis plusieurs années dans une démarche qualité pour la prise en charge de leurs patients (formation professionnelle, évaluation des pratiques médicales, dépistage du cancer du sein, labellisation des cabinets de radiologie...).

La FNMR rappelle que les médecins radiologues libéraux sont les acteurs incontournables du système de soins français, en particulier dans la découverte, le suivi et la thérapeutique du cancer.

La FNMR demande à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre du Budget de ne pas permettre la mise en place de ces mesures coercitives inefficaces et injustes qui obligerait les médecins radiologues, fait exceptionnel de leur part, à envisager à partir du mois d'octobre des réactions fermes en accord avec leurs patients.

Contact Presse :

Docteur Jacques NINEY - Président FNMR - Tél : 01.53.59.34.07.

* * *

FEDERATION NATIONALE DES MEDECINS RADIOLOGUES

62, Boulevard de Latour Maubourg – 75007 PARIS

Tél : 01.53.59.34.00. – Fax : 01.45.51.83.15. – Mail : info@fnmr.org